

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides.

Entomologie, \$26,000.

L'hon. M. MURPHY: Le ministre de l'Agriculture voudra-t-il indiquer la raison de cette augmentation de \$8,000 pour ce crédit?

L'hon. M. TOLMIE: Ce crédit pour l'entomologie est destiné à l'étude des insectes qui intéressent l'agriculture, et causent des dégâts aux produits agricoles pour un montant de plus de 100 millions par année.

L'augmentation de 8,000 dollars comprend d'abord une allocation de cinq mille dollars au bureau impérial d'entomologie. Celui-ci a son siège à Londres et il se compose des représentants de tous les Dominions anglais. Il y fait des recherches et recueille des renseignements touchant les divers insectes parasites de tous les coins de la terre. Le bureau est entretenu par les différents dominions intéressés. De temps à autre, il publie des imprimés renfermant les derniers renseignements sur les insectes en question. Ces renseignements sont constamment à la disposition du département lorsqu'il en a besoin. Ils sont particulièrement utiles lorsqu'un insecte inconnu fait son apparition parmi nos moissons qu'il pourrait avarier, car nous pouvons aussitôt découvrir les mœurs de cet insecte et tout ce que l'on en connaît, en nous adressant au bureau de Londres.

Les autres 3,000 dollars sont destinés à des travaux de sucroît—il faudra des aides supplémentaires cette année, à l'automne, pour combattre le fléau des perce-mais dans les comtés du sud de l'Ontario où se cultive cette céréale—à de nouveaux imprimés et aux frais généraux de bureau.

L'hon. M. FIELDING: Le ministre a parlé d'un bureau à Londres. Par qui le Canada est-il représenté dans ce bureau?

L'hon. M. TOLMIE: Nous n'avons pas de représentant sur les lieux, et c'est pour cette raison que tous les renseignements amassés sont à notre disposition sur demande, en sus des imprimés qui paraissent régulièrement.

M. MORPHY: Le ministre nous dira-t-il quels autres dominions contribuent à l'entretien du bureau et la somme qu'ils versent?

L'hon. M. TOLMIE: Je suis sûr que l'Inde, le Sud-Africain et la Nouvelle-

Zélande contribuent, mais je ne puis dire en ce moment quelle est la somme versée.

L'hon. M. FIELDING: Les rapports publiés par le bureau en question nous apprendraient, j'imagine, comment les fonds sont employés, et nous pourrions obtenir les renseignements voulus en consultant ces rapports, n'est-ce pas?

L'hon. M. TOLMIE: Oui. Je crois savoir que ces renseignements sont publiés.

M. BUREAU: Avant que ce crédit soit adopté, je voudrais tirer au clair une question concernant une décision que le président a rendue mardi soir. Je ne trouve pas à redire à cette décision et je n'insisterai pas, mais elle revenait à dire que, après que le comité des subsides a adopté un crédit, un ministre peut mettre en discussion le budget de son département ou celui d'un autre département en tout temps, pour bien dire, pendant la séance du comité; et que le seul moyen pour nous d'empêcher la mise en discussion du budget d'un département que nous n'avons pas consenti à discuter, c'est de ne pas laisser adopter le crédit qui est à l'étude. Or, je ne désire pas entraver l'ouverture des crédits du ministère de l'Agriculture; au contraire, je voudrais plutôt qu'ils soient adoptés avec la plus grande célérité. Cependant, je remarque que, hier soir, le représentant de Queen-et-Shelburne (M. Fielding) lui ayant demandé quels seraient aujourd'hui nos travaux, le premier ministre lui a répondu:

Demain est un jour réservé au ministère. Les objets dont nous nous occuperons comprendront la motion invitant la Chambre à se déclarer en comité des subsides pour l'examen du budget de l'agriculture ou de tout autre crédit que nous aurions le droit de discuter.

Or, ces paroles sont bien vagues. Le ministre du Commerce (sir George Foster) et le ministre de la Justice (M. Doherty) me donneront raison, j'en suis sûr lorsque je dirai qu'il a toujours été d'usage, les années passées, de déclarer clairement, au moment de lever la séance, quelle serait la besogne du lendemain. Telle a été la pratique depuis la Confédération. Nous semblons retomber dans le vague, et autant vaut trancher sur l'heure la question de savoir ce qu'il y a de mieux à faire, pour qu'il n'y ait pas de malentendu à l'avenir. Pour ma part, je veux accélérer les travaux de la Chambre, mais il convient que nous sachions à quoi nous en tenir, au lieu de rester dans les ténèbres. S'il s'agit de tirer quelque mince avantage de